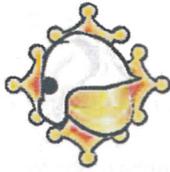


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAUTRÉCOIS-PAYS D'AGOUT
ÉLABORATION DU PLUi
PORTER À CONNAISSANCE ET ENJEUX IDENTIFIÉS**

COURRIER SDIS



**SDIS
TARN**
Sapeurs-Pompiers

ETAT-MAJOR

Groupement : Gestion des Risques -
Préparation Opérationnelle

2016/380 -- KV/KV

Affaire suivie par :
Lieutenant Katia VIGUIER

ALBI, le 18 février 2016

Le directeur départemental
du service d'incendie et de secours du Tarn

à

Madame la Directrice Départementale des Territoires du
Tarn

Service connaissance des territoires et urbanisme
Pôle urbanisme
Bureau doctrine urbanisme

19 rue de Ciron
81013 ALBI Cedex 09

ÉTUDE DE DOSSIER PLU COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

(Procédure de porter à connaissance)

Par courrier en date du 15 février 2016, vous sollicitez l'avis de mes services sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes Lautrécois-Pays d'Agout.

Le territoire concerné par ce document est occupé par les communes de Brousse, Cabanès, Carbes, Cuq-les-Vielmur, Damiatte, Fiac, Fréjeville, Jonquières, Laboulbène, Guitalens-L'Albarède, Lautrec, Magrin, Montdragon, Montpinier, Peyregoux, Prades, Pratviel, Puycavel, Saint-Genest-de-Contest, Saint-Julien-du-Puy, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Serviès, Teysode, Venès, Vielmur-sur-Agout et Viterbe.

Après analyse des enjeux identifiés, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations de mes services :

Sur l'aspect population

Le territoire du PLU comporte 1 centre d'incendie et de secours (Saint-Paul-Cap-de-Joux). En complément et en périphérie immédiate, les centres d'incendie et de secours de Graulhet, Lavar, Castres, Puylaurens et Réalmont sont susceptibles d'apporter un précieux renfort en cas d'événement important.

Seuls les centres d'incendie et de secours de Saint-Paul-Cap-de-Joux, Puylaurens et Réalmont sont exclusivement armés par des sapeurs-pompiers volontaires.

.../...

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-90
Courriel direction-etat-major@sdis81.fr

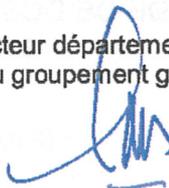
www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

Même si le maillage semble relativement correct, il me paraît opportun de rechercher le maintien d'une cohérence entre bassins de population et centres de secours. Au-delà de conserver un délai d'intervention optimisé en milieu rural, le respect de cette cohérence constituerait un élément favorable à la pérennité des effectifs de sapeurs-pompiers volontaires locaux d'une part, et du secours de proximité que le SDIS peut assurer d'autre part.

Sur l'aspect environnement nature!

Hors des villes et bourgs principaux, et eu égard à la nature des risques à défendre, les ressources en eau disponibles en cas d'incendie sont souvent insuffisantes pour intervenir efficacement. Dès lors, le développement de l'urbanisation doit nécessairement être accompagné des éléments de défense extérieure contre l'incendie adaptés aux risques créés (nombre, distance, disponibilité, capacité), le cas échéant appuyé sur un schéma communal ou intercommunal de DECI.

Pour le Directeur départemental et par délégation
Le chef du groupement gestion des risques,



Commandant Philippe CNOCCUART.

Copie :

- Monsieur le chef du groupement Tarn-Nord.